AGRITROP (CIRAD)

ACADEMIC PUBLICATION

RESEARCH ARTICLE

Conseil agricole aux exploitations familiales cotonnieres (Cameroun, Tchad)

AUTHORS

Michel Havard

Anne Legile

Jean Leroy

Koye Djondang

Patrice Djamen Nana

ILMIN LIBRARY • ACADEMIC FREE ACCESS

https://ilminlibrary.com

Le conseil aux exploitations agricoles familiales en zone cotonnière du Cameroun et du Tchad

Havard Michel, Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, détaché à l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement, BP 2572, Yaoundé, Cameroun, E-mail : michel.havard@cirad.fr

Legile Anne, Agriculteurs Français et Développement International, 11, rue de la Baume - 75008 Paris, France, E-mail : anne.legile@afdi-opa.org

Leroy Jean, Consultant, 30, ruelle des grelandières 53 000 Evron, France, E-mail : leroyjeans@yahoo.fr

Djondang Koye, Directeur Scientifique, Institut Tchadien de Recherche Agricole pour le Développement, Ndjaména, Tchad, E-mai : djondang_koye@yahoo.fr

Djamen Nana Patrice, Chargé d'études et de recherche au Service d'appui au développement local (Sadel_Gie), BP 293, Garoua, Cameroun

Djonnéwa André, Institut de Recherche Agricole pour le Développement, Maroua, Cameroun

Résumé

Au Cameroun et au Tchad, la trilogie du développement agricole (recherche / vulgarisation / production) organisée autour du coton a été très efficace. Mais la libéralisation de l'économie et le désengagement de l'Etat en cours exigent que les services d'appui à l'agriculture évoluent de l'encadrement vers le conseil pour répondre aux nouveaux besoins des producteurs. En réponse à ce défi, une démarche d'aide à la décision progressive est proposée par l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (Irad) et par l'Institut Tchadien de Recherche Agricole pour le Développement (Itrad) dans le cadre du Pôle de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale (Prasac). Elle évolue de la formation de groupes de producteurs aux bases de la gestion et aux analyses technico-économiques, pendant les deux ou trois premières années, vers le développement d'un conseil stratégique plus individualisé pour les années suivantes. Des résultats significatifs sont observés quant à l'amélioration du fonctionnement des exploitations et dans la modification des relations entre les agents d'appui et les paysans. Le partenariat établi très tôt avec le développement et la démultiplication opérée ensuite par d'autres opérateurs ont permis de tester la diffusion de la démarche. Les principales difficultés à ce changement d'échelle résident dans le faible niveau de formation des paysans, le manque de ressources humaines capables d'assurer la fonction de conseiller et de ressources pour financer le dispositif.

Mots clés : formation, conseil, prise de décision, exploitation agricole, Cameroun, Tchad.

Farm counselling for family farms in the cotton zone of Cameroon and Chad

Abstract

Abstract. In Cameroon and Chad, the trilogy of agricultural development (research/extension/production) centred on cotton production has been very effective. However, the liberalization of the economy and the current disengagement of the state, require that agricultural support services evolve towards counselling in order to meet new challenges that farmers are facing. In this light, a progressive decision-making process has been proposed by the Institute of Agricultural Research for the Development (IRAD) and the Chadian Institute of Agricultural Research for the Development (ITRAD) within the framework of the Pole of Industrial Research to the Development of Savannas of Central Africa (PRASAC). This process evolves from the training of groups of farmers on the basis of management, technical and economic analyses, during the first two or three years, to the development of more individualized strategic recommendations during the next years. Significant results were observed as well, in the improvement of the functioning of farms, as in the modification of the relationship between extension agents and farmers. Early partnerships established with development and the scaling up operated by other stakeholders has favoured the dissemination of the process. The principal difficulties with this scaling lie in the high illiteracy level of the peasants, the lack of human resources for the provision of counselling and financial resources to finance the setup.

Key words: training, advise, decision-making, farm, Cameroon, Chad.

1. Introduction

Le milieu physique et le peuplement humain des zones cotonnières au Cameroun et au Tchad, aires d'intervention du Pôle de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale (Prasac), sont très diversifiés. Un fort gradient pluviométrique (600 à 1200 mm), un relief contrasté et une variation importante de la densité de population rurale (10 à plus de 150 hab/km^2) conduisent à la multiplicité des situations agricoles et pastorales rencontrées. En moyenne, ces dernières années, 350 000 planteurs cultivent 200 000 ha et produisent 230 000 tonnes de coton au Cameroun (Rapports de la société de développement du coton, Sodécoton), et 350 000 exploitations en cultivent 280 000 ha et en produisent 160 000 tonnes au Tchad (Rapport de l'office national de développement rural, Ondr).

Le développement des groupements de producteurs et de leurs structures faîtières pour assurer des fonctions de base (gestion des intrants, crédit, etc.) et participer à la gestion de la filière cotonnière se poursuit. L'organisation des producteurs de coton du Cameroun (Opcc-Gie) est créée en 2000. Le mouvement paysan de la zone soudanienne du Tchad créé en 1992, et plus récemment les comités cantonaux locaux (Ccl) créés en 2000 prennent part à l'élaboration de décisions telles que l'organisation des marchés, la négociation sur les prix, etc.

Des formes mutualistes (Caisses d'épargne et de crédit) pouvant contribuer au financement de l'agriculture sont testées, notamment, par les organisations non gouvernementales.

L'appui aux producteurs repose sur la Sodécoton et dans une moindre mesure sur le Programme national de vulgarisation et de recherche agricole (Pnrva), basé sur le système « Formation et visites » (Benor et al., 1984) au Cameroun, et de la Cotontchad et de l'Ondr au Tchad. Cet appui, appelé encadrement, vise, selon un schéma descendant (recherche/vulgarisation/production), à diffuser auprès des producteurs une information technique sectorielle grâce à un dispositif hiérarchique conséquent, structuré sur la base d'un découpage géographique. Au Cameroun, cet encadrement a été très efficace sur le coton dont le rendement est passé de 534 kg/ha sur la période 1971/1975 à plus de 1200 kg/ha dans les années 1990-2000 (Rapports Sodécoton). Mais aujourd'hui pour faire face à la concurrence régionale et internationale, les producteurs doivent améliorer les performances technico-économiques de leur système de production. La réussite de ce pari passe par le renforcement de leurs capacités de prise de décision (Djamen Nana et al, 2003), et donc par une évolution des services d'appui à l'agriculture de l'encadrement vers le conseil.

En réponse à cette préoccupation, une démarche d'aide à la décision, présentée et discutée dans cette communication, a été mise en œuvre par l'Institut de la recherche agricole pour le développement (Irad) et l'Institut Tchadien de Recherche Agricole pour le Développement (Itrad) dans le cadre du Prasac.

2. Méthodologie

Une recherche action, visant la co-construction d'une démarche d'aide à la décision pour les producteurs, le conseil à l'exploitation familiale agricole (CEF), a été initiée en 1999 par le Prasac. Elle s'est inspirée d'expériences menées au Burkina Faso dans un contexte similaire où le CEF était défini comme « une méthode qui prend en compte l'ensemble de la situation d'une exploitation et cherche, en dialogue avec le producteur, un cheminement d'amélioration qui s'étend souvent sur plusieurs années » (Kleene, 1995).

Dans les provinces du Nord et de l'Extrême Nord du Cameroun, cette recherche a été menée en partenariat entre l'Irad, le projet Développement paysannal et gestion des terroirs (Dpgt), et 25 groupes d'une vingtaine de paysans sur les cinq terroirs Prasac (Balaza Domayo, Fignolé, Mafa Kilda, Gadas et Mowo) et sur une vingtaine de villages d'intervention du Dpgt (carte). Depuis 2003, le CEF est expérimenté par la Sodecoton sur la conduite de la culture cotonnière et par l'Association des producteurs stockeurs de céréales (Aprostoc) sur la gestion des récoltes de muskwaari. Au Tchad, cette recherche a été menée par l'Itrad avec quatre groupes d'une vingtaine de paysans sur trois terroirs Prasac (Ngoko, Djoye 3, Tchanar). Entre 2001 et 2004, le CEF a été expérimenté en partenariat entre l'Itrad, l'Ondr et 5 groupes de paysans.

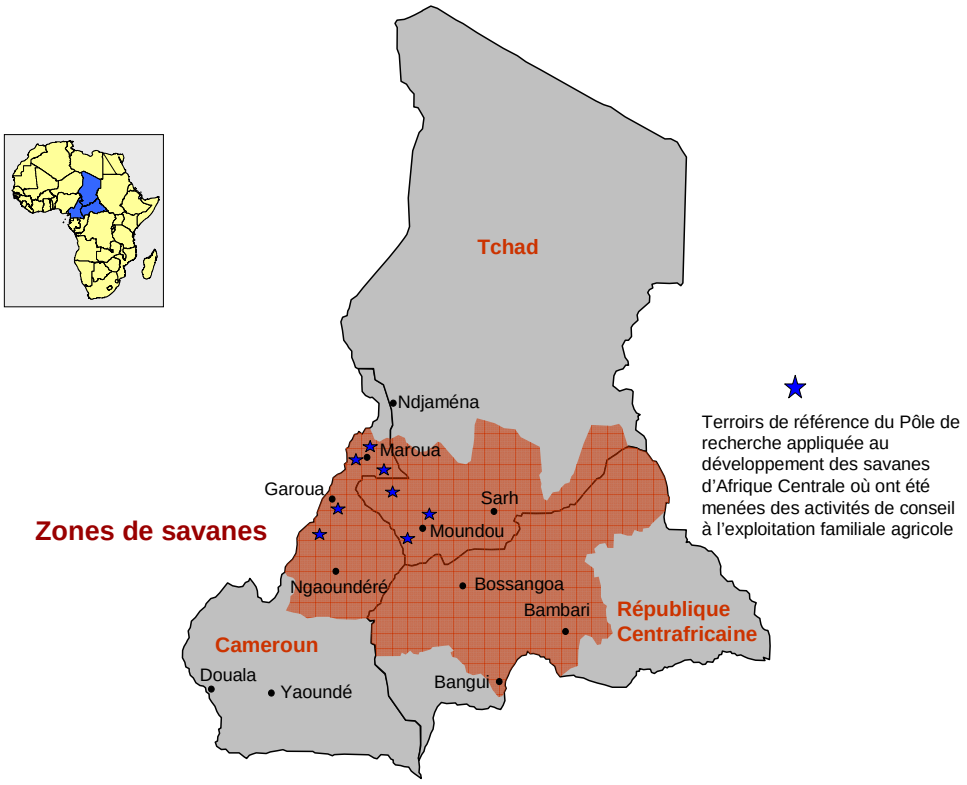

Carte. La zone d'intervention du Prasac et les terroirs d'expérimentation du CEF

Le Prasac a animé les travaux sur le fonctionnement des exploitations agricoles et sur les stratégies et besoins des paysans. Ces travaux visaient la traduction d'une « demande sociale » en questions de recherches en vue de l'élaboration de la démarche d'aide à la décision.

Le partenariat entre le Prasac et le développement a permis d'initier la réflexion sur la diffusion du CEF à l'échelle du développement. Deux à trois ateliers annuels de bilan et de formation animés par le Prasac ont été organisés pour les agents du développement afin de les former à la démarche et pour améliorer la méthode, les outils et les modes d'intervention.

La prise en compte des besoins, des observations et critiques des groupes de paysans volontaires pour le CEF a permis de procéder périodiquement à des ajustements des modules et du programme d'activités afin de les adapter aux différentes situations rencontrées.

3. Résultats et discussions

En 5 ans, cette recherche-action a permis d'élaborer une démarche d'aide à la décision, le CEF, d'en préciser le contenu dans le contexte des zones cotonnières camerounaise et tchadienne, de caractériser les types d'exploitants participant au CEF et d'initier des tests en vue de sa prise en charge (gouvernance et dispositif) par des opérateurs de développement.

3.1. Le CEF, une démarche d'aide à la décision progressive

Les études de caractérisation des exploitations agricoles (Tableau 2) ont montré que les systèmes de production ne couvrent pas les besoins des paysans : 50 à 60% ne produisent pas assez de céréales pour nourrir leur famille au Cameroun (Djamen Nana et *al.* 2003), et 2/3 au Tchad (Leroy, 2002), et leurs revenus monétaires moyens sont relativement faibles, entre 200 000 Fcfa (1 € = 655,97 Fcfa) et 300 000 Fcfa au Cameroun et entre 100 000 Fcfa et 200 000 Fcfa au Tchad. Elles ont aussi fait ressortir la prédominance de l'incertitude sur la prévision dans les pratiques de gestion des

agriculteurs ; les décisions s'envisageant souvent en réponse à des opportunités et des contraintes ponctuelles (Legile, 1999). Les producteurs attendent la solution technique "clés en main", garante d'une augmentation de production.

Ces études ont permis de préciser l'objectif principal de la démarche à élaborer, à savoir susciter la réflexion des producteurs. Pour ce faire, prenant en compte le fonctionnement global de l'exploitation agricole, la démarche s'appuie sur l'analyse des pratiques des producteurs, et le développement de raisonnements fondés sur la mesure, le calcul et la prévision. Pour y parvenir, un programme souple et progressif, basé sur la technique du questionnement, est proposé sur trois à quatre ans (Djamen et *al.* 2003). Les deux ou trois premières années sont consacrées à la formation et à l'animation de groupes de paysans aux bases de la gestion, puis à la définition et l'utilisation d'indicateurs technico-économiques. Le conseil sensu stricto est mis en oeuvre à partir de la troisième ou de la quatrième année.

Cette démarche peut être définie comme une aide à la décision au cours d'un processus d'apprentissage progressif pendant lequel, les représentations des agriculteurs vont évoluer, avec les étapes suivantes : prévision, action, évaluation des conséquences de la décision, confirmation ou modification des représentations (Legile, 1999).

3.2. Un programme de CEF adapté aux contextes du Cameroun et du Tchad

Le programme de CEF a légèrement différé entre le Tchad et le Cameroun (Tableau 1).

Tableau 1. Le programme du Cef au Cameroun et au Tchad

	Tchad	Cameroun
Année 1	Animation et formation sur les mesures et les calculs Remplissage carnet Champs de confirmation	Formation des producteurs aux bases de la gestion à l'aide de modules spécifiques Actions techniques
Année 2	Formation sur des modules spécifiques Remplissage carnet Champs de confirmation	Initiation aux calculs Formation sur modules spécifiques Remplissage fiches, carnets Actions techniques
Année 3	Aborder des thèmes ciblés à la demande des paysans	Conseil Individuel à la demande
Année 4	Conseil individuel à la demande	

Au Cameroun, les participants au CEF sont des paysans volontaires et motivés, ayant une réelle volonté de faire évoluer leurs pratiques et acceptant de remettre en cause leur système de production. La prise de note est secondaire en années 1 et 2, car moins de 50% des chefs d'exploitation ont été scolarisés en français et l'alphabétisation en langues locales n'est pas répandue. Au Tchad, les paysans participants au CEF sont des volontaires scolarisés en français ; c'est pourquoi un accent a été mis sur la prise de notes dans un carnet dès la première année (Djondang et Leroy, 2003).

3.2.1. Formation des producteurs aux bases de la gestion

Cette formation, année 1 au Cameroun et année 2 au Tchad, est bâtie autour de trois modules (*Sécurité alimentaire, Gestion de la trésorerie et Programme prévisionnel de la campagne agricole*) identifiés comme principaux facteurs de blocage des exploitations (Legile, 1999), et conçus pour amener les producteurs à intégrer la mesure et la prévision dans leurs pratiques. Ils sont construits à l'identique (identification des besoins, des ressources et comparaison pour étude de solutions) pour aider les conseillers et les paysans à s'approprier le raisonnement par le phénomène de répétition (apprentissage mutuel).

Le module « Sécurité alimentaire » vise à aider les paysans à couvrir les besoins alimentaires de leur famille toute l'année en déterminant précisément leurs ressources et leurs besoins, dont la comparaison permet d'envisager à temps des solutions alternatives pour les périodes de déficit par l'achat de compléments, et en cas de surplus de production de planifier les ventes pour en tirer le

meilleur parti. En effet, faute de mesure, peu de producteurs ont une idée exacte de leurs besoins « *chaque jour on prélève le mil dans le grenier, et quand tout est fini, on se débrouille* ». Avec les nouvelles connaissances acquises dans le cadre du CEF, la mesure et la prévision rentrent progressivement dans le processus de prise de décision des paysans (« *désormais, je sais que ma famille a besoin de 7 tasses de maïs par jour* »), et les aident « à sortir du flou ». Environ 75% des participants au CEF estiment mieux gérer leurs récoltes, en réduisant les gaspillages et ventes intempestives (Djamen et al. 2003).

Le module « gestion de la trésorerie » vise à amener les producteurs à mieux utiliser des revenus faibles et irréguliers provenant essentiellement du coton. Pour cela, le recensement des besoins et la planification des dépenses sont proposés. La vente du coton, environ 3/5 des revenus monétaires annuels de l'exploitation au Cameroun (Djamen et al. 2003), et 50 % au Tchad (Djondang et Leroy, 2003), permet de réaliser des projets importants (mariage, acquisition d'équipements, etc.). Les activités secondaires, environ 20 % du revenu annuel au Cameroun et 10 % au Tchad, couvrent une partie des besoins quotidiens. In fine, 15 % des paysans modifient la gestion de leurs ressources monétaires avec le CEF. Une attitude à la limite du fatalisme (" *Les revenus sont insuffisants et il est difficile de bien gérer l'argent car il y a toujours des imprévus* ") expliquerait cette lenteur à modifier les habitudes. Mais, à l'analyse, il ressort que les difficultés sont d'abord inhérentes à l'absence de prévision. Cependant des tendances nouvelles apparaissent dans la gestion de la trésorerie par une réaffectation plus rapide des recettes monétaires vers l'achat de bétail ou le placement dans une caisse d'épargne et de crédit, mais aussi dans la diversification des revenus par l'augmentation de la sole des cultures à bonne valeur marchande (notamment maïs et arachide) et moins exigeantes en intrants et en force de travail que le coton, par la spéculation sur le marché des vivriers (maïs, arachide et mil), etc. (Djondang et Leroy, 2003).

Le module « programme prévisionnel pour la campagne agricole » vise à aider le paysan à raisonner son assolement à partir des besoins alimentaires et monétaires identifiés précédemment. La recherche de l'adéquation entre les ressources disponibles dans son exploitation (main d'œuvre familiale, trésorerie, matériel...) ou accessibles par ailleurs et les besoins nécessaires à l'obtention des résultats techniques prévus constitue la 2ème étape de ce programme. Environ ¾ des participants au CEF ont élaboré un programme prévisionnel pour la campagne agricole. Ceci leur a permis de mieux conduire les cultures et de réaliser les opérations à temps, la prévision et l'acquisition des intrants ayant été faites à l'avance (Djamen et al. 2003). Certains ont même réduit leurs superficies pour réaliser un suivi plus rigoureux des cultures : « *Avant on cultivait beaucoup de surface, et on arrivait pas à tout sarcler* ». Pour une bonne moitié des paysans, la définition de l'assolement tient davantage compte des besoins à couvrir et des ressources disponibles, la force de travail notamment.

3.2.2. Initiation aux calculs

Durant l'année 2 au Cameroun et l'année 1 au Tchad, les producteurs sont formés à la connaissance des mesures usuelles et aux calculs, mais différemment selon les pays.

Au Cameroun, il s'agit de consolider les acquis de la première année pour la maîtrise des outils de mesure et de prévision et d'améliorer les capacités de diagnostic et d'élaboration de référentiels techniques des paysans. Les données collectées par les paysans en année 1 lors du suivi technico-économique des cultures sont utilisées pour l'initiation aux analyses économiques : élaboration de compte de trésorerie par culture et analyses de groupe comparées aux référentiels techniques et économiques régionaux.

Au Tchad, il s'agit de former les paysans aux calculs de base (production, charges, produits, rendement, marge brute), de les initier au remplissage du carnet de conseil à partir des données de la campagne précédente, et à l'auto-analyse de leurs résultats à partir des données collectées et du bilan réalisé en fin de campagne. Ainsi, l'apprentissage de la mesure des « cordes » a montré une superficie moyenne des cordes de 0,55 ha (Djondang et Leroy, 2000), soit 10 % de plus que la surface réelle (0,5 ha). Ceci a amené bon nombre de paysans à mesurer leurs cordes pour mieux ajuster les doses d'intrants sur coton, et a permis d'entamer avec eux une réflexion sur leur assolement. Ces exercices de calcul permettent donc aux paysans de mieux percevoir l'impact de leurs pratiques sur leurs résultats, et d'envisager des ajustements dans le pilotage de leurs exploitations (Djondang et Leroy, 2000).

3.2.3. Champs de confirmation et actions techniques

Dès l'année 1 à la demande des paysans, le CEF peut intégrer des questions techniques liées aux processus de production ou à la gestion des ressources naturelles. Des actions techniques et des champs de confirmation sur la multiplication de semences de maïs, la fumure organique, la traction animale, etc. ont été réalisés par les paysans. Ils ouvrent leur champ de références techniques, accélèrent leur appropriation de la démarche par des changements de pratiques et renforcent leur adhésion au CEF par l'apport d'éléments concrets.

3.2.4. Le conseil d'exploitation stricto sensu

Après ces 2 ou 3 premières années qui ont permis que la confiance grandisse entre les paysans et les conseillers, une relation plus proche du concept de conseil va pouvoir se développer. Le conseiller accompagne le producteur dans le choix et la mise en œuvre des décisions stratégiques correspondant à un plan de développement de l'exploitation (Brossier et al, 1997). Testé pour la première fois en 2001, ce conseil en quatre étapes sur un an nécessitera encore des ajustements importants. L'étape 1 est un diagnostic participatif de l'exploitation par le paysan et le conseiller aboutissant à l'identification des projets de l'agriculteur, et des solutions envisagées pour les réaliser. L'étape 2 est une première évaluation technico-économique des projets par le paysan et le conseiller, nécessitant généralement un travail d'approfondissement du conseiller restitué et discuté avec le paysan lors de l'étape 3 afin d'aider ce dernier dans sa prise de décision. Au cours de l'étape 4, le conseiller appuie l'agriculteur dans le choix des ajustements nécessaires pour la réussite du projet. Ce suivi permet d'apprécier l'impact du (des) projet(s) sur l'ensemble de l'exploitation.

La première année de conseil individuel apparaît pour les conseillers et les paysans comme une année d'apprentissage de la méthode. La quasi-totalité des paysans ont des projets relevant de décisions tactiques visant une adaptation des ressources aux besoins (réduction et augmentation des superficies), et environ 2/3 ont des projets plus stratégiques visant le développement de leur exploitation (augmentation des superficies et investissements agricoles) et l'accumulation (investissements agricoles et non agricoles). Pour ces derniers, le conseil individuel est important car leurs projets sont susceptibles d'introduire une forte discontinuité dans le fonctionnement de leurs exploitations. Ce conseil se justifie surtout pour les étapes importantes du « cycle de vie de l'exploitation » : survie, croissance, accumulation, partage, héritage (Djoukam Djoméni, 2003).

3.2.5. Des outils variés et évolutifs

Des documents pédagogiques sont élaborés pour les animateurs et conseillers. Les outils de formation des producteurs sont constitués de fiches techniques, de grilles et de tableaux leur permettant de mieux estimer leurs besoins et leurs ressources. La prise de notes est importante dans le CEF, car les données objectives sont nécessaires pour poser un diagnostic fiable et élaborer un conseil pertinent. C'est dans ce sens que le carnet d'exploitation, outil de diagnostic, de suivi et de gestion des activités, a été élaboré. Il contient des informations sur la structure, les performances et le programme prévisionnel de l'exploitation et des fiches de suivi technico-économiques des cultures.

3.2.6. Faire évoluer les profils des animateurs et des conseillers

Pour mettre en œuvre le CEF, les tâches des conseillers agricoles, nœud du dispositif, doivent évoluer de la prescription vers l'appui à la prise de décision, afin qu'ils puissent aider les agriculteurs à trouver la « paire de souliers qui leur convient » (Parent, 1993). Les deux premières années, pour favoriser le dialogue et les discussions dans les groupes de paysans les conseillers doivent avoir un bon niveau scolaire - Brevet d'études du premier cycle -, des connaissances en agronomie générale et en élevage, de bonnes aptitudes pédagogiques, et la maîtrise des approches participatives et des techniques d'animation. A partir de la troisième année, la conduite du conseil individuel requiert des animateurs de niveau Bac + 2 au moins ayant un bon esprit de synthèse et les compétences nécessaires pour réaliser les études technico-économiques des projets des paysans (Djamen Nana et al, 2003).

Pour amener les animateurs et conseillers à modifier leurs modes d'intervention, trois à quatre ateliers annuels de formation et de concertation sont organisés afin de guider les agents dans leur travail, de recueillir leur avis, leurs questions et leurs suggestions d'améliorations. Les personnels notent une amélioration dans l'organisation de leurs activités grâce à la pratique de programmation prônée dans

la démarche de CEF. Ils développent aussi une meilleure appréhension de leur rôle vis à vis des paysans, et ils demandent l'établissement d'un statut de conseiller qui permettra une reconnaissance financière et sociale des activités de conseil.

Dans la perspective de la capacité du monde rural à financer la diffusion du CEF, on peut imaginer des animateurs et des conseillers travaillant à temps plein avec 4 à 6 groupes d'une vingtaine de participants. Le conseil stratégique individuel serait réalisé de façon ponctuelle dans quelques exploitations par un conseiller spécialisé.

3.3. Les participants au CEF ont des exploitations aux caractéristiques diversifiées

En raison de la jeunesse de l'expérience, l'impact du CEF sur les performances technico-économiques des exploitations ne pourra être apprécié qu'à moyen voire long terme. Les premières études menées sur les effets du CEF montrent que les participants obtiennent de meilleurs résultats économiques (Tableau 2) qui sont à relativiser eu égard aux caractéristiques de leurs exploitations (Djamen et al. 2003 ; Djondang et Leroy, 2000). De fait, le CEF attire prioritairement les exploitants ayant des surplus alimentaires et monétaires à gérer. Il s'agit d'exploitations : i) en phase de croissance, ii) dégageant des revenus extra-agricoles élevés, et iii) d'agro-éleveurs. Les producteurs ne possédant pas la traction animale et couvrant difficilement leurs besoins alimentaires et monétaires participent moins au CEF. Les producteurs âgés à la tête d'exploitations en déclin sont absents du dispositif.

Tableau 2. Caractéristiques comparées des exploitations en CEF à celles des terroirs Prasac pour la campagne agricole 1999-2000.

Exploitations		Cameroun		Tchad	
		En CEF	Moyenne générale	En CEF	Moyenne
Ages CE (années)		34	43	35	42
Nombre actifs (personnes)		3,5 (7,2)	3,1 (5,5)	4 (7,3)	3,5 (6,2)
CE scolarisés	≥Classe de CM1 en %)	71	32	62	20
	Total Scolarisé (%)	82	44	100	55
Assolement	Sup. Cultivée (ha)	3,2	2,2	4,2	3,1
	Coton (%)	31	30	25	21
	Céréales (%)	56	56	31	30
	Légumineuses (%)	12	12	33	38
Propriétaires TA (%)		47	37	36	27
Élevage	Bovins	0,7	0,7	0,3	0,3
	Petits ruminants	3,9	2,9	4,1	3,1
Rendements (Kg/ha)	Coton	1 070	920	690	650
	Maïs	2 300	2 000	630	700
	Sorgho	880	860	600	700
	Arachide (gousses)	1 000	1 000	750	850
Production céréales (Kg/personne/an)		330	250	112	72
Valeur monétaire de la production (Fcfa/exploitation)		480 000	350 000	382 000	276 000

Légende : CE = chef d'exploitation. TA = traction animale ;

Sources : Cameroun : Havard et al., 2000
Tchad : Djondang et Leroy, 2000 ; Leroy, 2002

3.4. Des opérateurs de développement expérimentent le CEF.

Les expérimentations visant la prise en charge (gouvernance et dispositif) du CEF par des opérateurs de développement et son adaptation à leurs besoins spécifiques ont été mises en œuvre au Cameroun avec les Aprostoc et la Sodécoton et au Tchad avec l'Ondr.

Les Aprostoc emploient des conseillers paysans (8) dont les activités portent sur la conduite technique du muskuwaari et son stockage en greniers communautaires. Ces associations ressentant le besoin de faire le lien entre ces deux activités se sont adressées au Prasac et au Dpgt qui leur ont proposées le module sécurité alimentaire du CEF adapté à la récolte décalée du Muskwaari. Le Prasac et le Dpgt ont assuré la formation et le suivi des conseillers paysans dans la mise en œuvre de ce module qui s'est avéré un outil pertinent. Malheureusement, les difficultés financières des Aprostoc en 2004, ne leur ont pas permis de maintenir le dispositif mis en place malgré l'intérêt des paysans pour le CEF.

A partir de 2003, la Sodécoton a décidé de mettre en place au sein de son dispositif d'appui à la production agricole, une opération de conseil technique aux systèmes de production cotonniers basée sur la démarche CEF du Prasac. Une des finalités étant de faire évoluer les fonctions de l'encadrement de base, et notamment le profil et les tâches de son personnel chargé de l'appui aux producteurs. En trois ans, des résultats encourageants ont été obtenus avec le module « programme prévisionnel de campagne », l'explication des fiches techniques de différentes cultures, le suivi technico-économique de la culture cotonnière. La démarche de CEF apparaît comme un outil intéressant pour soutenir les dynamiques actuelles de professionnalisation agricole et d'amélioration des techniques de production cotonnière. Pour la campagne 2006/2007, la DPA a programmé les activités suivantes : i) la sensibilisation et la formation des futurs chefs de zone (Cdz), agents en contact direct avec les paysans, à la démarche de CEF ; ii) l'organisation d'ateliers bilan des opérations de conseil développées au cours de la dernière campagne agricole ; ii) la reconduction des activités de conseil auprès d'une soixantaine de groupements de producteurs autogérés des neuf régions de la Sodécoton.

Au Tchad, l'Ondr a expérimenté la démarche CEF a partir de 2001 (Djondang et Leroy, 2003). Cette opération confirme les tendances observées lors de la phase de recherche : i) pertinence du recours au calcul pour la gestion des stocks de céréales et le calcul des marges brutes des cultures, ii) intérêt de la mesure des superficies des champs pour mieux gérer et valoriser les intrants et envisager une intensification de la production, et iii) pratique plus courante de la prévision. Les 5 agents Ondr impliqués, d'un niveau minimum de technicien supérieur, ont pris conscience que l'approche globale de la méthode était plus propice à la réceptivité des thèmes techniques (Djondang et Leroy, 2003). Ils ont en perspective une nouvelle forme de relation avec les paysans où le respect mutuel et le dialogue l'emportent sur les rapports d'autorité. Malheureusement, les difficultés de l'Ondr pour financer ce dispositif n'ont pas permis de continuer l'expérience après 2004, malgré l'intérêt des paysans.

4. Conclusion

La recherche-action menée dans le cadre du Prasac démontre l'intérêt du CEF pour renforcer l'efficacité des méthodes de vulgarisation sectorielles en vigueur et comme support de réflexion en vue de la refonte des dispositifs d'appui aux producteurs. La démarche CEF élaborée est fondée sur le principe de la réflexion commune et d'un apprentissage mutuel progressif entre les paysans et les conseillers. Souple et progressive, elle repose sur la formation aux bases de la gestion, l'animation de groupes et le développement du conseil stratégique aux exploitations agricoles. Elle fait évoluer les relations entre les agents, les conseillers, les paysans et les chercheurs vers des rapports plus équilibrés où la notion de savoirs est davantage partagée. Les participants aux séances de CEF assurent mieux leur sécurité alimentaire, ont une meilleure productivité du travail et prennent plus de risques ; ils ont des projets plus ambitieux pour leur exploitation (Djoukam Djoméni, 2003). Désormais, pour les paysans, les développeurs et les chercheurs, il ne s'agit plus d'une course effrénée vers le gain de productivité le plus élevé, mais de trouver l'innovation (technique, organisationnelle, etc.) qui sied aux besoins réels des paysans. Les feed-back permanents entre les chercheurs, les développeurs et les paysans permettent d'opérer des ajustements appropriés sur la méthode et les outils, qui sont encore à parfaire pour une meilleure prise en compte des producteurs non alphabétisés.

La comparaison des expériences de conseil du Cameroun et du Tchad avec celles du Mali, du Burkina-Faso et du Bénin (Dugue et Faure, 2003 ; Havard et al., 2006) met en évidence le besoin de temps et de continuité dans l'action pour aboutir à des résultats convaincants, et les mêmes freins à une diffusion durable du CEF. En premier, le niveau moyen de formation des paysans est faible. Il nécessite de mettre un accent particulier sur l'éducation de base, l'alphabétisation et la formation professionnelle qui sont des préalables indispensables à toute action de développement durable. Mais, ce besoin de formation des paysans est peu pris en compte par les Etats et les bailleurs de fonds. Ensuite, la gouvernance, le financement et la pérennisation des dispositifs de CEF sont difficiles à assurer par les producteurs et leurs organisations. Cependant, les exemples de la Sodecoton et du Mali (Havard et al, 2006) montrent que l'ancrage du CEF au sein de filières organisées (coton, maraîchage, élevage péri-urbain, etc.) avec des opérateurs installés dans la durée et des interprofessions est à privilégier. Enfin, les ressources humaines ayant les capacités pour être conseiller sont très insuffisantes. Les cursus de formation agricole (Universités, écoles d'agriculture, etc) doivent mettre en place des enseignements sur les démarches de vulgarisation, et particulièrement sur le CEF.

5. Bibliographie

Benor B, Harrison J Q, Baxter M., 1984. *Agricultural extension : the training and visit system*. Washington : World Bank; 85 p.

Brossier J, Chia E, Marshall E, Petit M. 1997. *Gestion de l'exploitation agricole familiale. Éléments théoriques et méthodologiques*. Dijon : ÉNESAD-CNERTA ; 217 p.

Djamen Nana P., Djonnéwa A., Havard M., Legile A., 2003. Former et conseiller les agriculteurs du Nord-Cameroun pour renforcer leurs capacités de prise de décision. *Cahiers Agriculture 12* : 241-245.

Djondang K., Leroy J., 2003. Une démarche méthodologique innovante dans l'appui/conseil aux producteurs du Sud Tchad. Enseignement d'une expérience entamée par la recherche et transférée à un opérateur. Moundou, ITRAD, 15 p.

Djondang K., Leroy J., 2000. Rapport d'activité 2000 sur les terroirs Prasac du Tchad : Béhongo, Djoye3, Koudoti, Ndaba, Ngoko, Tchanar. Composante 3 : conseil de gestion, ITRAD/PRASAC, 25 p.

Djoukam Djoméni A.N., 2003. Etude du conseil adapté à la gestion des exploitations familiales dans les filières cotonnières d'Afrique Francophone. Cas du Cameroun. Mémoire de Maîtrise en Economie de Gestion. Faculté de Gestion, Université Catholique Yaoundé, 69 p.

Dugué P., Faure G., 2003. Le Conseil aux exploitations familiales. Actes de l'atelier sur le conseil aux exploitations agricoles en Afrique de l'Ouest et du centre 19-23 novembre, Bohicon, Bénin. Montpellier France Cirad, Coll. Colloques, 78 p + CDROM.

Havard M, Enam J, Abakar O., 2000. *Les exploitations agricoles des terroirs de référence du PRASAC au Cameroun. Résultats de l'enquête exhaustive réalisée entre mars et mai 2000*. Garoua Cameroun) : IRAD/PRASAC ; 26 p.

Havard M., Coulibaly Y., Dugué P., 2006. Etude de capitalisation des expériences de conseil agricole au Mali. Bamako, Assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali, CIRAD, 95 p.

Kleene P., 1995. Présentation générale de la méthode : étapes et modalités d'intervention. In : *Atelier national sur la méthode de conseil de gestion aux exploitations*. Bobo Dioulasso, 6 – 8 juillet, INERA, Burkina-Faso : 23-30

Legile A., 1999. Mise au point d'un dispositif d'aide à la décision pour les exploitations agricoles du Nord-Cameroun. In : Dugué P, ed. *Références technico-économiques et conseil aux exploitations agricoles. Actes de l'atelier du 1er septembre 1999*. Montpellier, France : Cirad : 81–93

Leroy J., 2002. Faiblesse persistante des résultats technico-économiques des exploitations agricoles de la zone soudanienne du Tchad, Actes du colloque savanes africaines: des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis, Garoua, mai 2002, 12 p.

Parent D., 1993. "La vulgarisation agricole en trois images : une analyse selon trois perspectives communicationnelles. *Économie rurale* 1993 ; 216 : 30-36.